

Evaluation de la formation : pédagogie et compétences

Cette note se propose d'explorer l'avis que les étudiant-e-s portent sur leur formation d'un point de vue pédagogique. Comment jugent-ils la construction du cursus ? Estiment-ils que les enseignements proposés sont pertinents et bien répartis ? Quels rapports entretiennent-ils avec leurs professeurs et assistants ? Quelles sont les compétences que leurs formations leur permettent d'acquérir ?

Sommaire

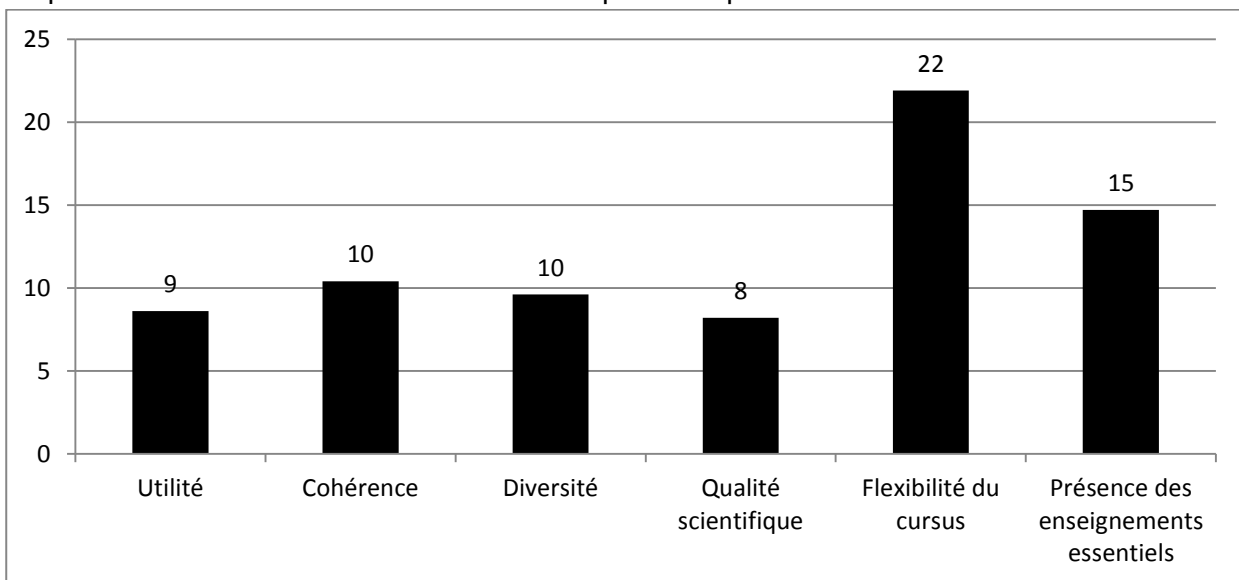
Evaluation des enseignements au sein du cursus	2
Variations enregistrées.....	2
Par niveau d'études.....	2
Par faculté d'appartenance	3
Rapport aux professeurs et assistants.....	5
Professeurs	5
Assistants.....	5
Variations enregistrées.....	6
Par niveau d'études.....	6
Par faculté d'appartenance	6

Evaluation des enseignements au sein du cursus

Il a été demandé aux étudiant-e-s de juger les enseignements présents a ét dans leur filière de formation. Plusieurs éléments d'évaluation ont été proposés : l'utilité des enseignements, la cohérence, la diversité, la qualité scientifique et la présence des enseignements essentiels au domaine étudié. Par ailleurs, dans la continuité des problèmes soulevés par le processus de Bologne, il a été demandé aux étudiant-e-s de juger la flexibilité du cursus.

Le résultat global ne laisse que, les étudiant-e-s s'estiment globalement satisfait sur l'ensemble de ces critères, puisque les résultats oscillent de 78% à 91% de satisfaction. Les proportions d'insatisfaits pour chaque critère est illustré ci-dessous.

Proportions d'étudiant-e-s se disant insatisfait pour chaque critère d'évaluation



+ échelle d'insatisfaction cumulant les différents items ??

Variations enregistrées

Par niveau d'études

Deux critères d'évaluation subissent des variations significatives en fonction du niveau d'études. Il s'agit d'une part de *la diversité des enseignements* présents au sein du cursus. Ce critère enregistre un mécontentement plus prononcé auprès des étudiant-e-s de master (17% d'insatisfaits) qu'auprès des étudiant-e-s de bachelor (8%).

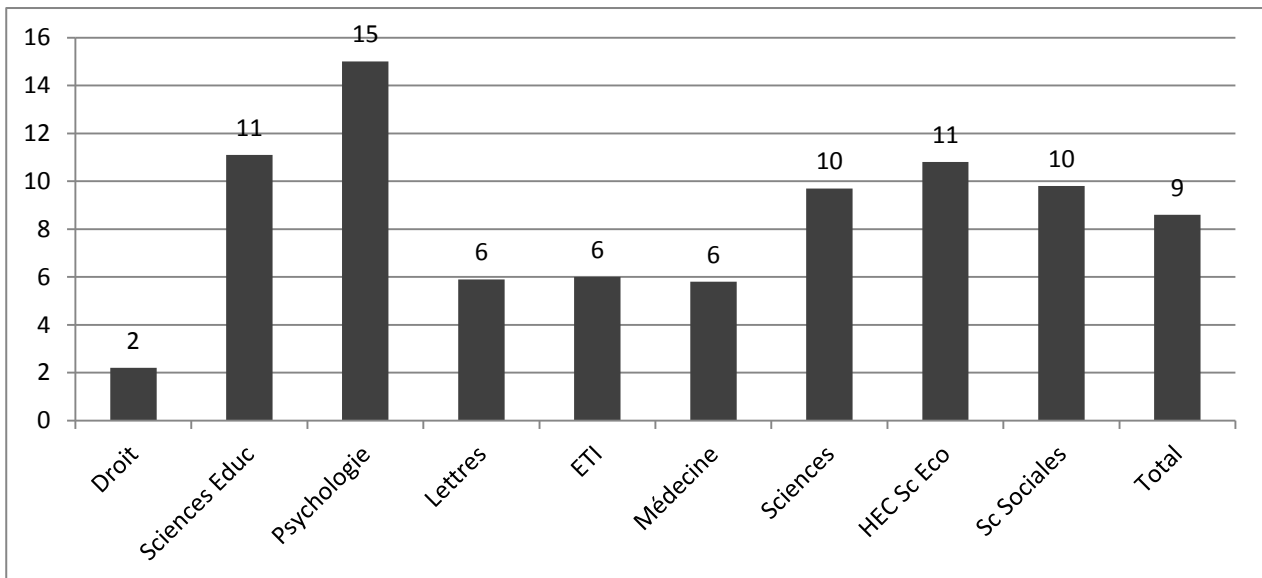
Le second critère est la *présence des enseignements essentiels* au sein du cursus. A nouveau, les étudiant-e-s en master se montrent davantage mécontents. 19% des étudiant-e-s de master se disent insatisfaits, alors que les étudiant-e-s en bachelor ne sont que 13% d'insatisfaits.

Par faculté d'appartenance

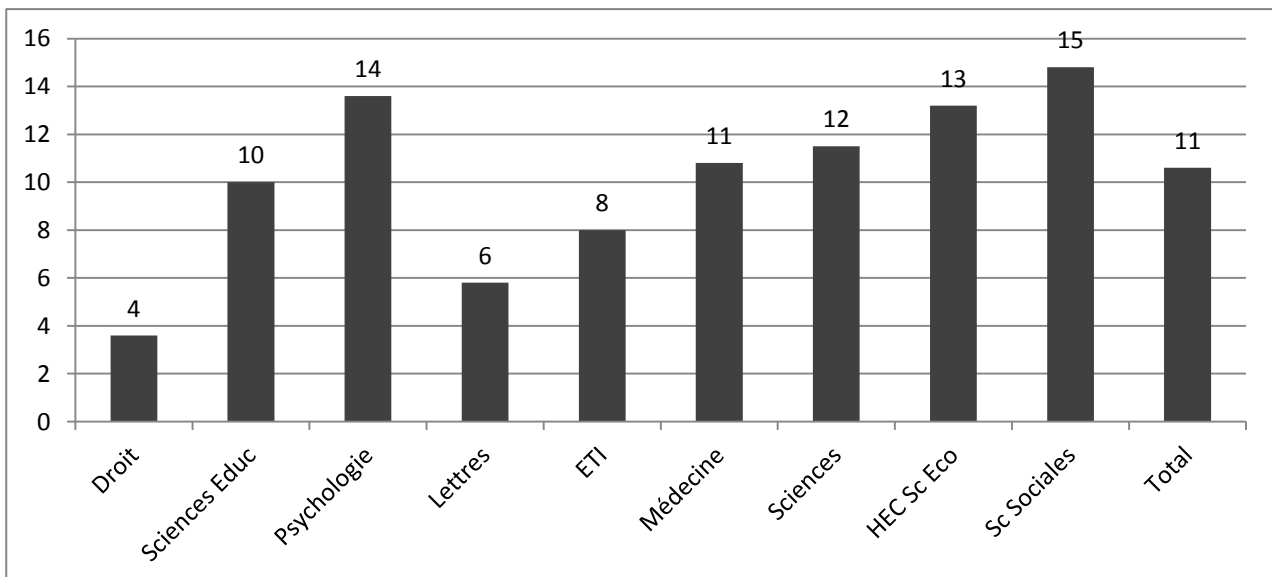
Le critère « flexibilité du cursus » ne présente pas de variation statistiquement significative en fonction de la faculté d'appartenance. Dans toutes les facultés, un étudiant sur cinq la proportion se déclare insatisfait de la flexibilité du cursus. Ceci semble indiquer une homogénéité avérée dans l'organisation du cursus d'études, quelque soit la faculté observée. On se souviendra que c'était là l'un des objectifs de la réforme de Bologne.

Pour les autres critères, on trouve les proportions suivantes :

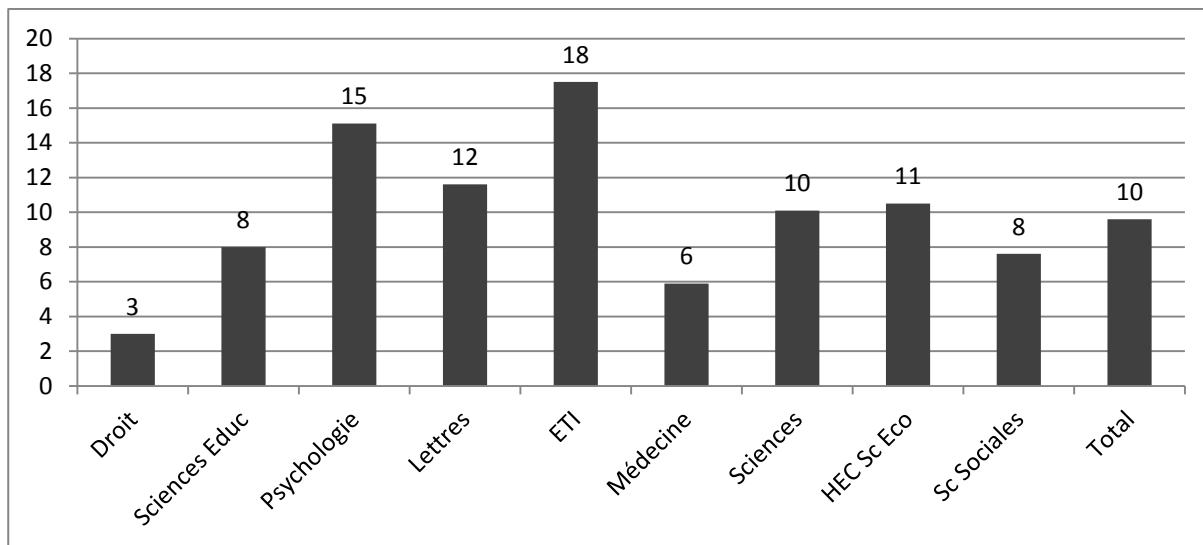
Utilité



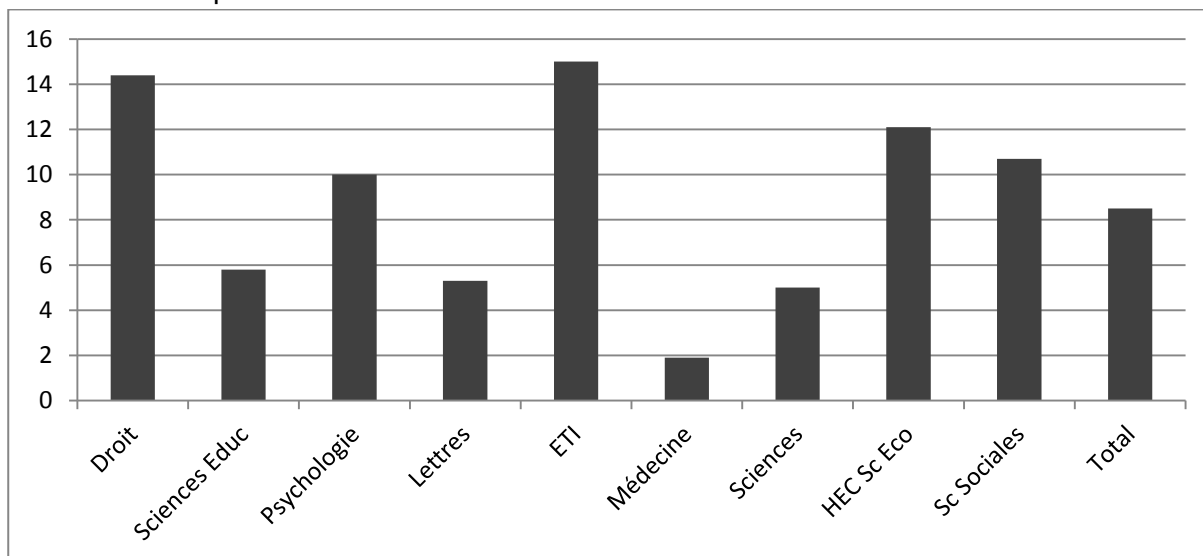
Cohérence



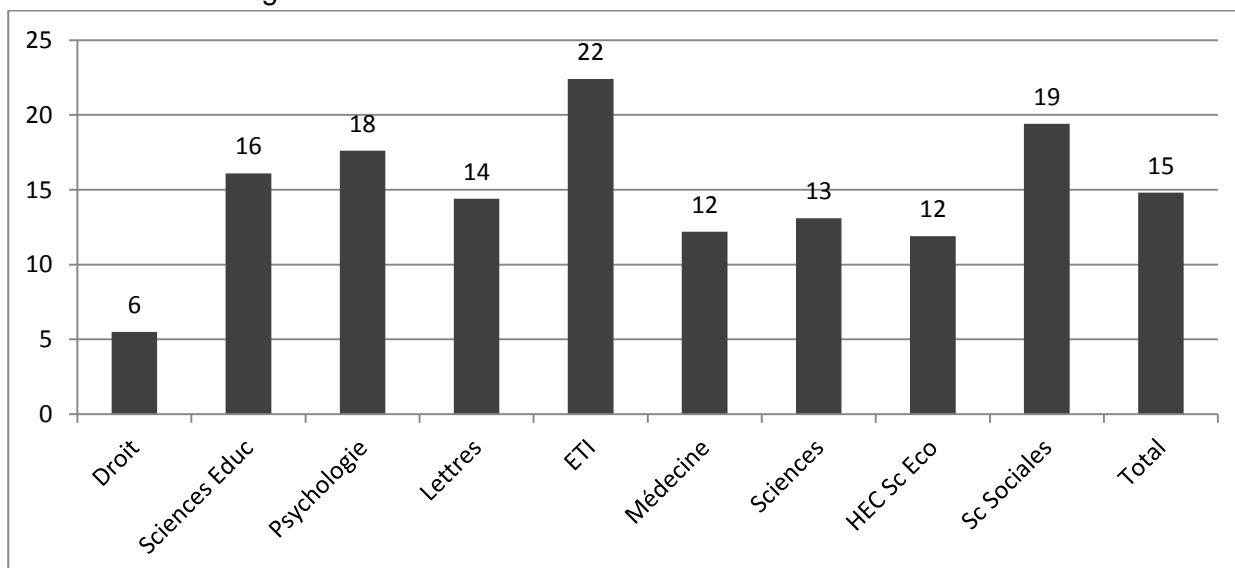
Diversité



Qualité scientifique



Présence des enseignements essentiels

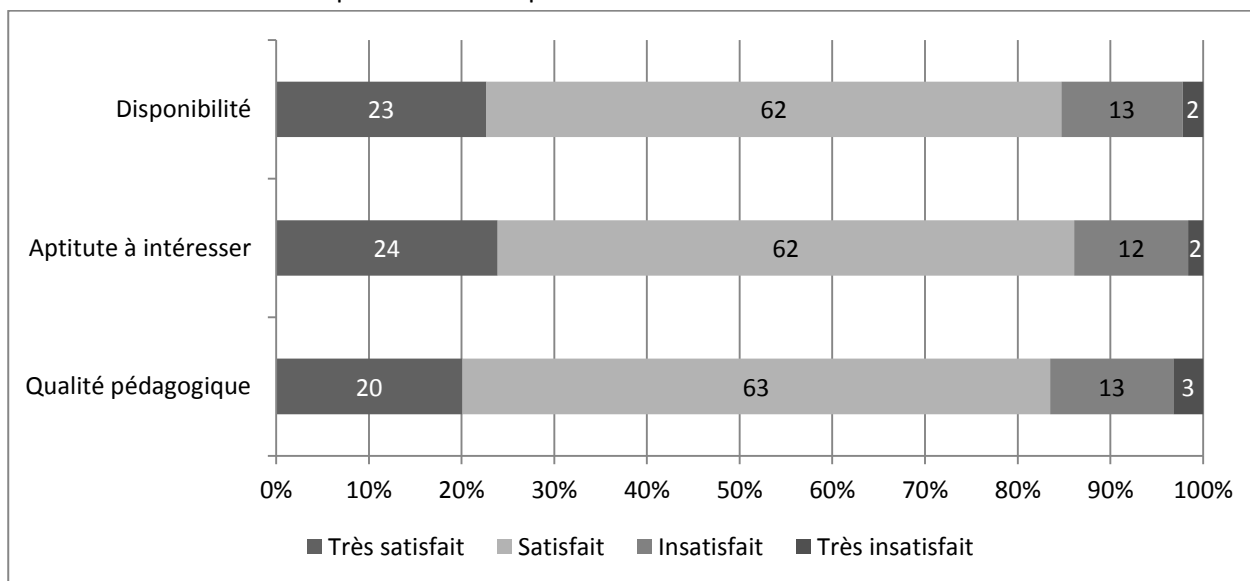


Rapport aux professeurs et assistants

Les étudiant-e-s étaient invités à évaluer l'encadrement pédagogique selon 3 critères : la qualité pédagogique, la capacité à susciter de l'intérêt pour la matière enseignée et enfin la disponibilité. Chacun de ces critères d'évaluation a été appliqué aux professeurs et aux assistants.

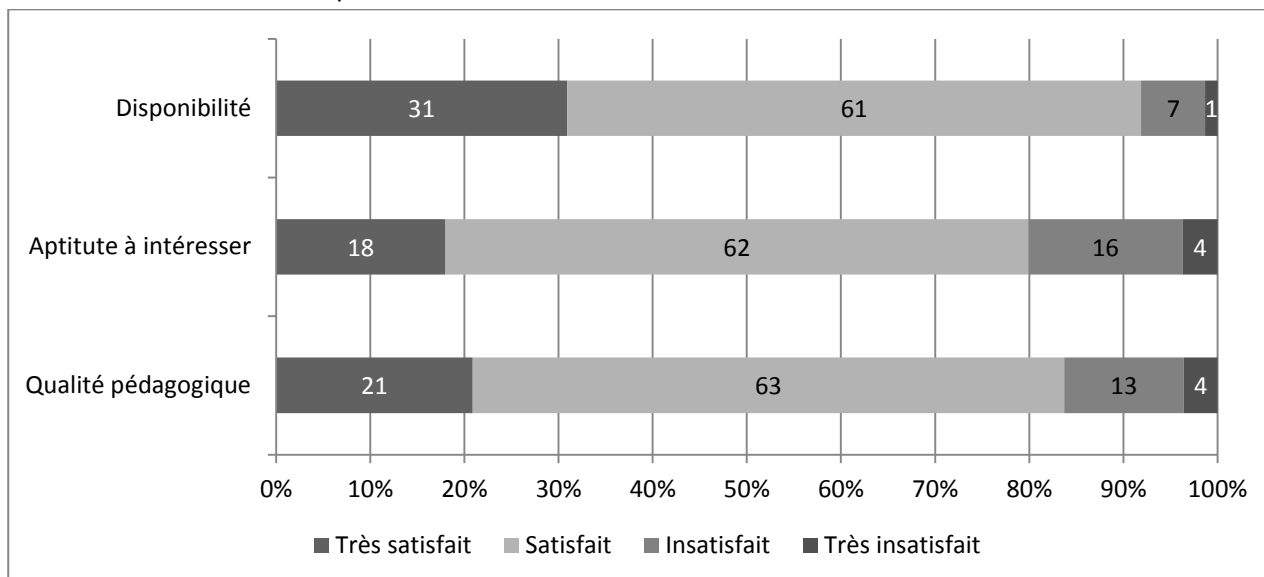
Professeurs

Evaluation des étudiant-e-s portants sur les professeurs



Assistants

Evaluation des étudiant-e-s portant sur les assistants



Variations enregistrées

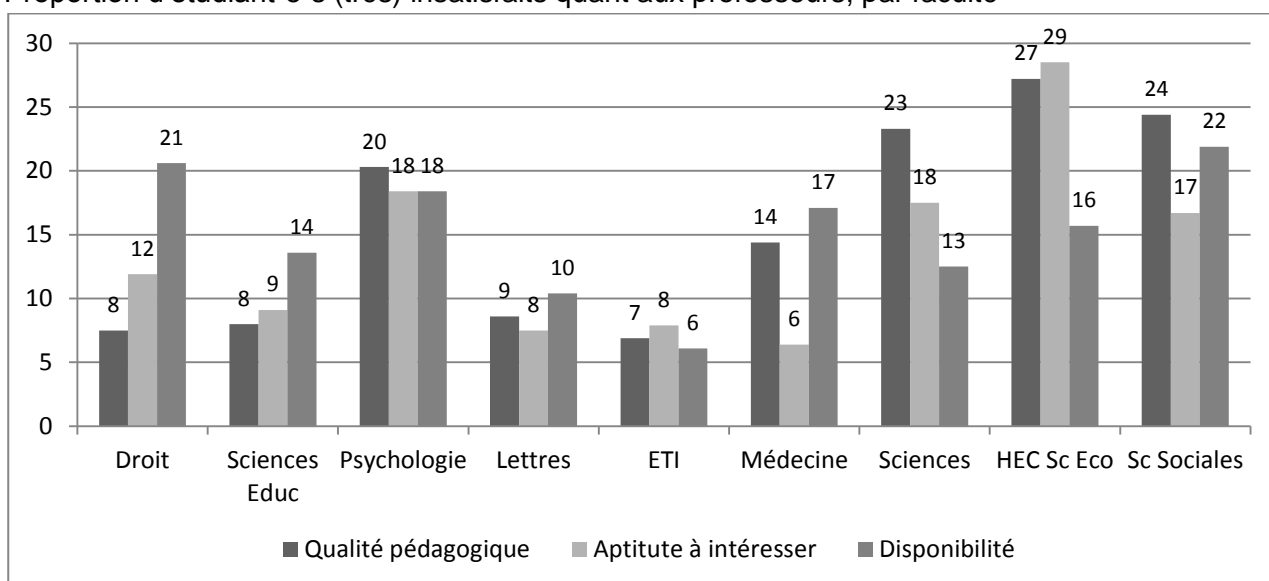
Par niveau d'études

Seules les évaluations portant sur les professeurs subissent des variations significatives. Qu'ils soient en bachelor ou en master, les étudiant-e-s jugent les assistants de la même manière.

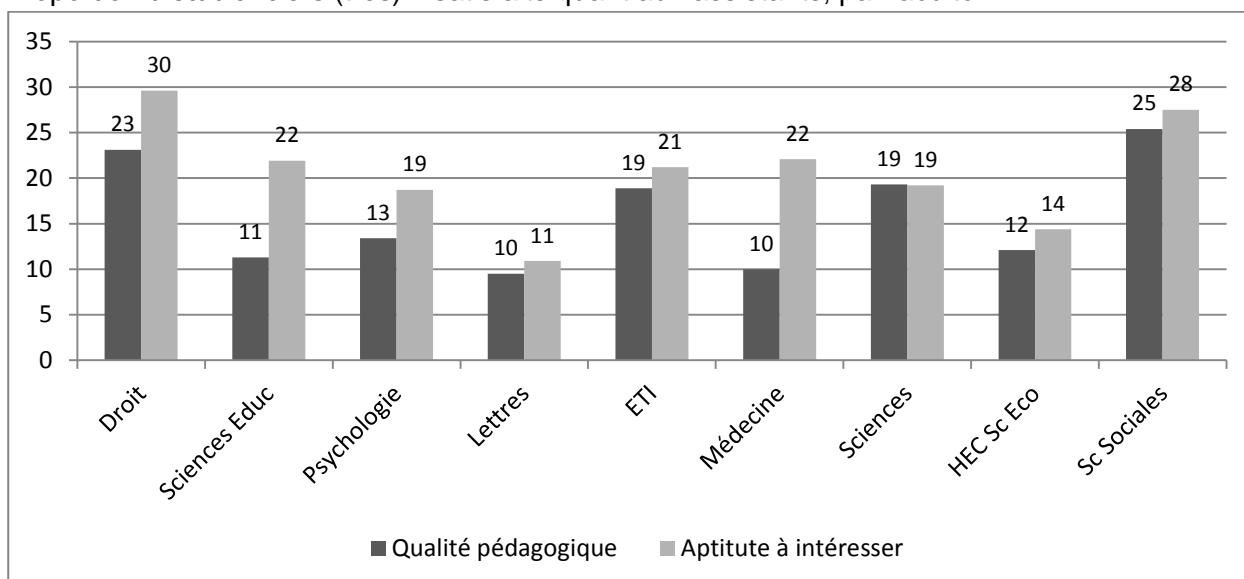
En ce qui concerne les professeurs, les étudiant-e-s en master sont davantage satisfaits que les étudiant-e-s en bachelor, quelque soit le critère d'évaluation.

Par faculté d'appartenance

Proportion d'étudiant-e-s (très) insatisfaits quant aux professeurs, par faculté



Proportion d'étudiant-e-s (très) insatisfaits quant aux assistants, par faculté



L'évaluation de la disponibilité des assistants par les étudiant-e-s ne subi pas de variation significative en fonction de la faculté.

Adéquation entre offre et demande de compétences

L'acquisition d'un certain corpus de compétences cognitives et instrumentales occupe une place centrale dans les attentes des étudiant-e-s vis-à-vis de la formation qu'ils suivent. Selon que l'on se place du point de vue de l'Université ou de l'étudiant-e, on notera un ensemble de compétences soit que l'étudiant-e espère acquérir au long de sa formation, soit que l'université lui offrira, à travers les enseignements qui seront dispensés. A la rencontre de ces points de vue, il ressort donc quatre cas de figure principaux,

	Compétence demandée	Compétence non-demandée
Compétence offerte	1. Compétence demandée par l'étudiant-e et offerte par la formation	2. Compétence non-demandée par l'étudiant-e et offerte par la formation
Compétence non-offerte	3. Compétence demandée par l'étudiant-e mais non-offerte par la formation	4. Compétence non-demandée par l'étudiant-e et non-offerte par la formation

En adoptant le point de vue des étudiant-e-s (considérés comme « usagers »), deux situations peuvent être considérées comme non-problématiques. Il s'agit des situations 1 et 4. Dans le premier de ces cas de figure, ce qui est demandé par l'étudiant-e, est offert par la formation. Dans le deuxième cas, ce qui n'est pas offert par la formation, n'est de toute façon pas demandé par l'étudiant-e.

A l'inverse, deux situations de frictions émergent : les situations 2 et 3. On considèrera que la situation 2 n'est pas aussi aigüe que la 3, même si elle peut donner l'impression à l'étudiant que le cursus est surchargé d'enseignements peu adaptés. On est dans une situation de « trop plein » peu pertinent.

On considère que la situation 3 est la plus dommageable en termes de satisfaction de l'étudiant-e. Ici une compétence est recherchée par l'étudiant-e, alors qu'il a l'impression que sa formation ne lui confère pas la possibilité d'acquérir cette compétence. Cette situation est sans doute celle qui péjore le plus le jugement de l'étudiant-e sur la qualité de la formation qu'il suit, puisqu'elle est perçue comme un manquement dans le « contrat de formation ».

Demande		Offerte	
Des connaissances dans domaine étudié	95	96	Des connaissances dans domaine étudié
Qualifications dans le domaine d'étude	93	95	Qualifications dans le domaine d'étude
Des compétences dans le domaine étudié	93	94	Capacités intellectuelles générales
Capacités intellectuelles générales	85	91	Autonomie dans le travail personnel
Application des acquis théoriques	82	81	Approche interdisciplinaire et polyvalente
Autonomie dans le travail personnel	81	79	Des compétences dans le domaine étudié
Savoir-faire recherché professionnellement	80	78	Application des acquis théoriques
Approche interdisciplinaire et polyvalente	76	67	Savoir-faire recherché professionnellement
Maitrise de la communication orale	72	64	Maitrise de la communication écrite
Maitrise de la communication écrite	72	58	Connaissance des outils informatiques
Connaissance des outils informatiques	50	53	Maitrise de la communication orale

Améliorations souhaitées de la formation

